



Reçoit encore un salaire malgré sa démission

Par **Rachel92**, le **28/12/2012** à **22:59**

Bonjour/Bonsoir, rnrnJ'ai quitté une entreprise (grande distribution dans le commerce) il y a maintenant 2 mois en donnant ma démission. Courant septembre, ils ont été informés par lettre recommandée avec accusé de réception ainsi qu'avec une remise en main propre de ma lettre de démission. Le DRH du magasin a bien pris en compte ma démission et m'a remis en retour un courrier signé par le directeur du magasin en question et me confirmant que ma démission avait bien été prise en compte et que je pouvais quitter l'entreprise un mois après soit courant octobre. rnrnCependant je reçois encore un salaire complet (base du SMIC environ) alors que je ne travaille plus dans l'entreprise depuis plus de 2 mois maintenant. Sachant que je n'ai pas encore reçu mon certificat de travail et mon reçu pour solde de tout compte, que dois-je faire selon vous ? rnrnQuels sont les options qui s'offrent à moi sans pour autant entrer dans l'illégal. J'ai bien fait ma rupture de contrat dans les règles et j'ai gardé la preuve qu'ils avaient pris en compte ma démission mais dois-je les contacter pour leur faire part de cette erreur ? Qu'est-ce que je risque si je ne dis rien ? rnrnMerci beaucoup pour votre aide. J'avoue que le droit du travail et moi ce n'est pas trop cela (ma jeune entrée dans le monde du travail sûrement).

Par **DSO**, le **30/12/2012** à **12:00**

Bonjour, rnrnIl faut prévenir votre employeur car c'est une somme perçue par erreur que vous devrez de toutes manières rembourser lorsque la société s'en apercevra. rnrnCordialement, rnrnDSO

Par **Lag0**, le **30/12/2012** à **12:13**

Bonjour,
Cela fait 2 mois que vous avez cessé de travailler suite à votre démission, vous n'avez pas encore récupéré vos documents et votre solde de tout compte et cela ne vous inquiète pas plus que ça ?
Les documents doivent vous être remis le dernier jour de travail et le solde de tout compte, au plus tard, à la date normale de paie.

Par **pat76**, le **02/01/2013** à **14:50**

Bonjour
Vous aviez un préavis à effectuer, vous l'avez fait?